

Zeitschrift: Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

Herausgeber: Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

Band: - (1998)

Heft: 32: Formation professionnelle des filles

Artikel: Emploi et vie active au féminin

Autor: Kauffmann, Philippe

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-351489>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EMPLOI ET VIE ACTIVE AU FÉMININ



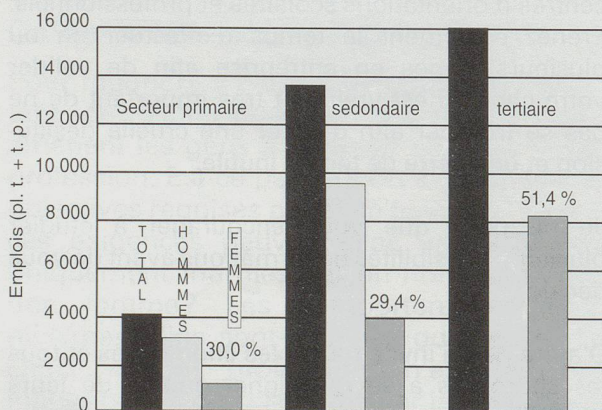
Philippe Kauffmann,
Bureau
de la statistique

Au niveau suisse et international, est assimilée à une personne active, celle qui exerce un emploi d'au moins 6 heures par semaine. Si, pour le statisticien, la mère au foyer est donc considérée comme une personne non active, c'est par simple convention. En effet, il sait pertinemment qu'elle effectue un travail considérable et ceci avec un horaire bien supérieur à la moyenne.

Dans la République et Canton du Jura, les femmes constituent le 50,8% de la population résidente permanente (CH: 51,2%). Sur le marché du travail jurassien, elles n'occupent pas une position majoritaire, mais leur importance va grandissante.

Pour les trois secteurs économiques confondus, elles représentaient en 1995-1996 le 40% du total des emplois (à plein temps et à temps partiel).

Dans le secteur primaire (agriculture) les travailleuses forment le 30%; dans le secondaire (industrie) c'est presque identique avec 29,4%; dans le tertiaire (services), elles ont pris la majorité des emplois entre 1985 et 1991 et en détiennent actuellement le 51,4%.



Les données nous manquent pour suivre avec précision l'évolution intervenue depuis les années septante. Mais on peut estimer que leur rôle dans notre économie est passé d'environ 35% à 40% actuellement. Cette progression est considérable si on la met en parallèle aux contingences de la gent féminine: la maternité et les tâches ménagères. Un meilleur partage des rôles au sein de la famille pourrait accélérer cette tendance.

L'emploi féminin s'est quelque peu renforcé dans l'industrie et les arts et métiers, puisqu'il a passé de 28,8% à 29,4% de 1985 à 1995, malgré les années de crise de 1991 à 1995.

Proportions de femmes dans les industries jurassiennes (emplois à plein temps et à temps partiel confondus)

Textile et habillement	68,4%
Articles en caoutchouc et plastic	48,7%
Horlogerie	45,0%
Industrie alimentaire, boissons, tabac	43,8%
Chaussure	40,5%
Industrie du papier; édition, impression	43,8%
Métallurgie	21,8%
Construction	8,7%

Source: OFS/RFE 1995

Même si durant la récession quelque 2.500 postes à plein temps (h. + f.) ont été supprimés, l'automatisation a permis des gains de productivité. Il est donc probable, à défaut de disposer de chiffres précis sur le niveau de formation de la main-d'oeuvre, que les femmes occupées dans l'industrie sont de plus en plus qualifiées. Et comme dans le Jura le secteur secondaire offre le 40% des emplois (Suisse 29%), il faut continuer de croire aux débouchés intéressants dans ce secteur, particulièrement stimulé par la reprise en cours.

La gent féminine est présente à raison de 51,4% en 1995 dans le secteur tertiaire, contre 47,8% dix ans plus tôt. Par définition ce secteur est la «chasse gardée» des travailleuses à temps partiel puisqu'elles sont plus de 4.000 à y exercer une activité et qu'elles détiennent 80,2% des postes en 1995 (76,8% en 1985). L'essentiel de ces emplois concerne le commerce de détail, l'hôtellerie + la restauration et les transports + communications. En guise de comparaison, le secteur 2 offre un millier d'emplois à temps partiel. Sur les 6.351 postes (f. + h.) des secteurs 2 et 3 dans le Jura, 57% d'entre eux ont un taux d'occupation de 50 à 90% et le reste à moins de 50%.

Depuis l'entrée en souveraineté du canton, le Jura a fait un bond dans la voie de la tertiairisation. Mais si l'on compare la situation jurassienne (48%) à celle de la Suisse (65%), il y a encore de belles perspectives de développement.

LA FEMME EST L'AVENIR DE L'HOMME

Cette célèbre phrase mise en vers par le poète Louis Aragon et reprise par le chanteur Jean Ferrat réaffirme son actualité par rapport au monde du travail. La situation de l'emploi est marquée actuellement par un assèchement de la main-d'œuvre qualifiée dans les professions de la mécanique. Bastions de notre économie, l'horlogerie, la métallurgie, les constructeurs de machines et d'appareils peinent à trouver les professionnels indispensables – en règle générale des hommes – à la réalisation de leurs produits.

Le Service des arts et métiers et du travail organise des cours de reconversion et de perfectionnement dans les domaines du polissage de boîtes de montres et de la conduite de machines à commande numérique. Cette stratégie porte des fruits puisque plus de 150 personnes ont retrouvé durablement un emploi dans l'industrie jurassienne. Je constate cependant que ce sont presque exclusivement des hommes qui ont choisi cette voie. Or, les conseillers en personnel ont maintenant de grandes difficultés à garnir les ateliers de formation. Pourtant, dans le réservoir de main-d'œuvre disponible, des femmes sont capables d'embrasser les métiers de l'industrie. Bien informées, certaines d'entre elles, j'en suis sûr, en auraient le désir.

Les professions du secteur industriel ont beaucoup changé. Leur pénibilité s'est amoindrie. Les moyens auxiliaires allègent passablement la charge physique dont elles étaient affublées. L'informatique leur a donné une nouvelle dimension faite de finesse, de préérilage, de préparation.

Le contexte a donc évolué de telle façon que les caractères qui généralement marquent la féminité s'y inscriront aisément et avec efficacité.

Deux lignes d'action peuvent être développées. L'une immédiate, s'adressant aux demandeuses d'emploi, l'autre à moyen terme visant les jeunes filles qui entrent dans les processus de formation. Pour arriver à convaincre, il faut des volontés rassemblées; celle des chefs d'entreprises, celle des pouvoirs publics et des écoles, celle des parents, celle des associations féminines. Ainsi seront réunies les personnes et les moyens d'information, de logistique et financiers nécessaires pour relever le défi. La condition inéluctable de réussite réside dans la capacité de conduire ensemble les opérations de sensibilisation et de formation.

L'économie jurassienne ne demeurera forte que si elle parvient à se doter des compétences humaines indispensables à réaliser ses projets. Foin de sexisme professionnel, il faut faire un pas en avant dans le respect des principes de l'égalité entre hommes et femmes.

Gérard Cattin
Chef du Service des arts et métiers
et du travail

Emploi et vie active au féminin (suite)

Le temps partiel gagne aussi du terrain dans le secteur secondaire. Mais l'aménagement de telles places de travail dans un processus de fabrication offre moins de souplesse. Elles constituent néanmoins une alternative intéressante aux emplois à plein temps et ceci aussi bien pour les salariés que pour les employeurs. Le développement de cette forme de travail pourra contribuer à réduire la pénurie de main-d'œuvre et à atténuer les problèmes engendrés par la baisse du revenu disponible des ménages. De ce fait, le rôle des femmes dans la société est promis à un bel avenir et ceci en particulier si des modèles attrayants de travail leurs sont proposés. Pour s'en convaincre il suffit de se rappeler qu'en Suisse seulement 12% des actifs étaient occupés à temps partiel, tandis qu'ils sont estimés à 27% actuellement.

Pour terminer signalons encore le rôle grandissant que prendra l'exercice d'une activité indépendante. Quel confort et quelle chance de pouvoir exercer sa profession à domicile, en partie du moins! Dans un avenir relativement proche, les entreprises ne vous engageront plus comme salariées faisant partie de l'effectif permanent. Elles vous confieront un mandat limité, une sorte de travail à la tâche. N'est-ce pas un formidable clin d'œil et un appel à se spécialiser dans des disciplines techniques et de pointe?